

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

DICK

Rémy

Elu départemental/Moselle (57)/Vice-Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 30/06/2021

Déclaration déposée le : 07/07/2022 16:11:51

Renseignements personnels :

Année de naissance : 23/07/1994

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Communauté d'agglomération du Val de Fensch depuis le 06/2020 Vice-Président Commentaire : Indemnités d'élus	2020 : 4 836 € Net 2021 : 7 773 € Net 2022 : 5 642 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Saint Pierre Chanel Employé de restauration collective

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Ecole de Musique de la Vallée de la Fensch	Président Commentaire : J'ai annoncé ma démission future du comité récemment au vu du risque de conflits d'intérêts publics que peut incarner cette fonction vu mes fonctions de Vice-Président en charge de la politique culturelle du Département. La passation de pouvoir doit se faire en Septembre.

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de Florange depuis le 12/2016	2016 : 1 774 € Net 2017 : 21 300 € Net 2018 : 21 300 € Net 2019 : 21 300 € Net 2020 : 26 000 € Net 2021 : 28 400 € Net 2022 : 28 400 € Net

Observations

Je soussigné Rémy DICK certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 07/07/2022 16:11:51

Signature : Rémy DICK